

Ce bulletin du "Cercle Royal Apicole de Nivelles", ASBL, est dans la continuité de celui créé en 1970 par le "Cercle Royal Apicole de Nivelles et Environs" fondé en 1924. Il est distribué gratuitement aux membres du Cercle et aux personnes de la région intéressées par l'apiculture. Son but est d'informer les membres qui ne participent pas aux activités du Cercle, annoncer et commenter les conférences.



**Cercle
Royal
Apicole
de
Nivelles**

Mais aussi de faire connaître auprès du public notre section et les expositions auxquelles nous participons. Ce bulletin n'a pas la prétention de remplacer ni même de vouloir compléter la revue « Apiculture en Wallonie ».

« Quand le dernier arbre sera abattu, la dernière rivière empoisonnée, le dernier poisson capturé, la dernière abeille infestée, alors vous découvrirez que l'argent ne se mange pas »

(Les articles parus dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs)

Guy Van Ael – Président

Allée des Sources, N° 2 à 1400 Monstreux 0486 / 82 02 34
benedicte.tintinger@hotmail.com

Philippe Mahy – Responsable du rucher tampon

Rue Barbette, N° 13 à 1404 Bornival 0477 / 46 32 17 barbette13@yahoo.fr

Jean-François Charlier – Rédacteur, Trésorier & Moniteur-club

Avenue du Centenaire, N° 12 à Nivelles 0494 / 98 02 96 jfcharlier59@gmail.com

Véronique Gilllyns – Membre du CA

Rue Champ Rodange, N° 83 à Waterloo 0494 / 15 3195 veronique.gillyns@gmail.com

Cotisations 2021 & 2022 à verser au N° BE59 0018 0719 0226

Membres de soutien : 15 € (revue du Cercle)

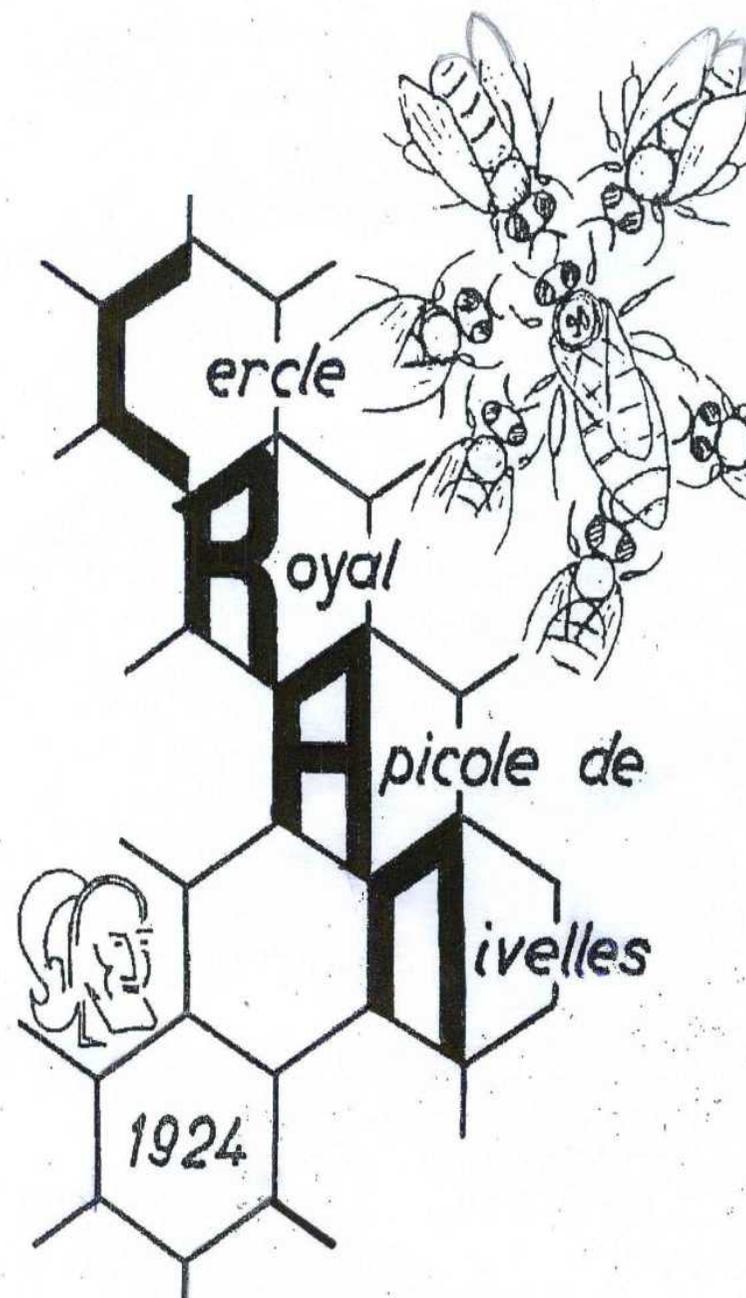
Membres apiculteurs : 30 € (comprenant l'abonnement à la revue « Apiculture en Wallonie », à la revue du Cercle et l'assurance responsabilité civile pour le rucher).

Le comité du Cercle royal apicole de Nivelles commence à se sentir à l'étroit pour poursuivre ses activités et ses actions de promotion de l'abeille et de l'apiculture.

Il remercie les nombreux membres qui participent et donnent un coup de main lors d'événements, mais c'est surtout une aide administrative qui serait des plus bienvenues, même si moins passionnante que le travail de terrain.

Pourquoi ne vous joindriez-vous pas au groupe des administrateurs ? Le CA de notre Cercle ne se réunit que de 5 à 6 fois maximum par an et a besoin de bras

En cas d'accident, avertir au plus vite le secrétariat de la FABW **Jean-Michel Doncq** N° 64 à 1320 Tourinnes-la-Grosse
secretariat.fabw@doncq.be <http://fabw.be>



"apiculturenivelles"

N°90 AOÛT 2021

Voici le programme des activités prévues lors du second semestre 2021. Les dates seront décidées au fur et à mesure suivant les possibilités

- 1) Conférence-info sur le frelon asiatique (Véronique Gillyns & Vincent Hemberg) et/ou « Atelier de fabrication d'une muselière » (modèle « Fernando ») de protection de la ruche contre le frelon asiatique (août – septembre ?).
- 2) Méthode de réduction de ruches DDT10 sur 8 cadres (+ pseudo-scorpions) par Georges Niset (août - septembre – octobre ?) à Monstreux (Nivelles) chez François Tirtianx **Chemin de Bornival, N°42** (à l'angle des Chemin de Bornival, Rue du Gendarme et Chaussée de Braine-le-Comte)
- 3) « Adultération des cires » par Micel Fastré (CRAN) (septembre - octobre ?)

Programation du cycle de conférences 2021-2022

Nous déburerons ensuite un traditionnel « cycle officiel » de conférence avec celles qui avaient dû être reportées ou annulées suivant les dispositions sanitaires.

La programmation débutera avec une conférence du cycle « **Abeilles et champignons, une collaboration millénaire** » par **Myriam Lefebvre** membre de l'ASBL MycoBees sera présentée le vendredi 26 novembre 2021.



"**Maladies des abeilles**" le vendredi 25 février 2022 par **Véronique Gillyns**

« **Prophylaxie au rucher** » par le Dr **Michel Bierna** apiculteur, professeur d'apiculture et vétérinaire membre de l'AFSCA le vendredi 25 mars 2022

« **Méthode de division accessible à tout le monde** » par **Michel Hanuise**, membre de Mellifica, professeur à l'Ecole d'apiculture de Mons le vendredi 22 avril 2022

« **Venin et piqûres d'abeilles** » par Michel Bierna le vendredi 20 mai 2022
« **MielMayaHoning, présentation d'un voyage apicole** » par Daniel Mathieu en juin

Infos service

Le Cercle garde à disposition quelques pièges à frelon Jaberode (12,60€)

Le petit mot du Rédacteur :

Le Cercle royal apicole de Nivelles a poursuivi ses activités 2021 et, dans ce cadre, le vendredi 30 juillet, nous avons accueilli le Président des RRI (Ruchers d'Ittre réunis) Dominique Dechamps afin de nous présenter son épreuve d'accession au diplôme de conférencier apicole agréé RW. L'exposé s'est bien déroulé et à l'instar de notre « nouveau conférencier », je tiens à remercier François Tirtiaux pour l'accueil du Cercle dans son local et Michel Leloup qui avait accepté la charge d'examinateur officiel pour juger la présentation.



La Conférence présentait en fait un calendrier complet (et très fouillé) de toutes les étapes de préparation du matériel en amont, de la « préparation des reines », des nucléi jusqu'à la station de fécondation et jusque l'insertion dans des ruchettes. À titre personnel, j'ai aimé toutes les parties pratiques de l'exposé avec beaucoup de petits trucs issus « du vécu ».

Par contre, alors que nous étions 15 participants (8 Nivellois et 7 voisins Ittrois invités), est arrivé ce qui devait arriver : la dynamique des réunions aux conférences est cassée. C'est dommage car fin 2019, nous en étions parfois plus d'une vingtaine de membres présents. J'espère fortement que la peur va se dissiper grâce à la vaccination.

Seule satisfaction de l'année : la reine Lola Rastaquouère qui provenait d'une ruchette DDT3 cadres m'a produit 2 hausses et demi. Au total et à titre statistique : 35kg printemps, 40 pour l'été, et c'est tout pour 10 ruches au total. Mais vu la météo j'en suis content

Le rucher tampon a produit 3 (trois) colonies fournies à des membres. + 1 pour réunir à notre N°4 qui a reméré et où la reine a disparu. « Ce n'est pas Byzance non plus ».

Catastrophe intégrale : Mais que dire à côté de la situation de Stefan Herremans qui a vu toutes ses colonies emportées par des flots de 1,30m d'eau d'un « minuscule Ry » près de Braine-le-Comte.



Le miracle de l'affaire, c'est que Stefan a retrouvé 2 reines avec un petit paquet d'abeilles. Son ami Pierre DeNauw l'a aidé avec quelques essaims et ils ont relancé un élevage pour le fournir. Le comité avait aussi prévu de donner la 4ème division à Stefan. Finalement deux essaims proposés par Thierry Dulait et Denis Struyve lui ont été livrés. Ce petit mouvement de solidarité locale ne doit pas occulter tous les grands malheurs de nos concitoyens qui ont parfois tout perdu. Dont des apiculteurs. Le CARI a d'ailleurs lancé une

demande de cession de colonies auquel ont répondu plusieurs apiculteurs dont Michel Fastré, lui aussi membre chez du CRAN.

Cordiales salutations à vous tous, Jean-François

L'agenda

Toutes les activités sont annulées ou reportées chez nos amis apiculteurs, veuillez consulter leurs sites très complets pour tout renseignement.

SRAWÉ Société royale d'Apiculture de Wavre et Environs (avec le soutien de la Ville de Wavre) chez Michel Fraiteur, rue de Basse-Biez, 32 Grez-Doiceau (tél 0477/56 46 43)

SRABE Société royale d'Apiculture de Bruxelles & Environs «Bruxelles m'abeilles»

Portes ouvertes « **Jardin d'abeilles** » à Jette plusieurs fois dans la saison de 13 à 17h00
Les samedis 7 août et 4 septembre 2021

Conférences proposées par la SRABE sur Youtu.be
« **Méthode d'apiculture simple et surtout naturelle** » **Geert Steelant (« un must »)**
« **L'Homme, l'abeille, le miel ou le sucre** » **Jean-Michel Phillipart de Foy**
« **Connaître le frelon asiatique et passer à l'action** » **Louis Moneger**

Balades botaniques Infos : balades@api-bxl.be

Conférences et cours de l'Abeille du Hain abeilleduhain@live.be

Chemin du Rosoir, N°10 à Wauthier-Braine

Contact: Agnès Beulens 02/366.03.30 Marcel Debecker 0486/733 895

« Les pièges en apiculture » 19/11/2021 par Guy Seressia
« Sommes-nous tous égaux devant une piqûre d'abeille ? » 21/01/2022 par F.Pettiaux
« Contrôler la qualité de ses miels de la ruche au consommateur » 18/02/22 par C.Brichart
« La technologie au service de l'apiculture » 18/03/2022 par Alain Maréchal
« Présentation du rucher à l'Îlot de Jumet, projet et gestion durable » 22/04 Georges Niset

Rebecq-Engnien <http://www.apiculture-rebecq-engnien.be/> 0479/65 95 94

Musée du Miel et de l'Abeille (Royale Amicale Sylvain Thibaut)

Rue Fontaine Pépin, N°12 à 6540 LOBBES Infos: 0499/29.08.41

abeillenatureasbl@gmail.com

<http://abeilleetnature.be>

Conférences les derniers dimanches du mois sauf si week-end festif, date est alors déplacée

Pour éviter les risques sanitaires, les visites scolaires sont reportées à plus tard. Mais le Musée reste toutefois à l'écoute des demandes pour **des visites guidées de groupes limités en nombre de personnes ou pour individuels avec enfants**. 071/37 00 86 / 0499/290 841

Sites et liens importants : **UFAWB** <http://www.apiculture-wallonie.be/>

Nouvelle adresse de contact pour la rédaction de la nouvelle revue apicole en

Wallonie : apiculture.en.wallonie@gmail.com rédaction Benoit Urbain +32 477 206806

CARI info@cari.be 010/473416 <http://www.cari.be/> <http://butine.info/>

Autres sites importants: <http://www.favv-afsca/apiculture/santeanimale/>

<http://www.apiculture-wallonie.be> beewallonie.be

ouverture

à partir du samedi 6 mars 2021 à 9h00

Miellerie du Chenois

Apiculture: matériel, miels et produits dérivés



Tout le matériel pour soigner vos abeilles



samedi : 9h à 12h30
mardi et jeudi : 13h00 à 16h30



27A Parc Industriel
1440 Wauthier-Braine



La « **Miellerie du Chenois** » propose tout le matériel pour prendre soin de vos abeilles, des livres pour vous guider et vous perfectionner. N'hésitez pas à la contacter pour toute information complémentaire ou pour prendre rendez-vous **Véronique Gillyns 0494 / 15 31 98 27 Parc Industriel – 1440 Wauthier-Braine** miellierieduchenois@gmail.com

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/le-frelon-asiatique.html?IDC=5999>

http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/enquetes/enquete.aspx?e=invasives&tax=Vespa_velutina

- Carte de la situation actuelle pour la partie Wallonie (SPW)

: <http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/enquetes/frelon/>

Un nid de **frelons asiatiques** détecté, prévenez :

Michel De Proft 0476/ 760 532 m.deproft@cra.wallonie.be, **Louis Hautier** 0473/849 725 l.hautier@cra.wallonie.be le CRA-W le neutralisera gratuitement

Les **tournois entre apiculteur adoptent une nouvelle formule**. Avec pour le but est de faire découvrir l'apiculture en Wallonie. Des endroits, à visiter pour trouver les indices, et liés à l'apiculture seront choisis, à raison de deux par province. Les équipes de 3 à 5 personnes devront collecter les indices durant les mois d'été. Débriefing et remise de prix ensuite. Nb. Les indices seront changés régulièrement pour éviter de petites tricheries. Appel aux candidats apiculteurs pour réserver un moment en été pour de belles escapades... jusqu'au 31 août 2021

11 points d'intérêt apicole ont été définis et permettront aux concurrents de voyager à travers la Wallonie et Bruxelles. Des QR codes seront placés sur chacun des sites retenus et ils donneront accès aux épreuves. Une énigme finale sera également posée et l'ensemble permettra aux membres du jury (les organisateurs) de déterminer l'équipe gagnante. Vous trouverez de plus amples informations sur <https://butine.info/tournoi-des-ruchers-2021/>

Nous nous sommes inscrits David Gruslin et moi-même (point 6 effectué)

Pour info touristique, voici la liste des lieux à visiter :

1. **Le jardin d'abeilles de Jette** (Bruxelles m'abeilles) – 50.882554 4.306964 – Au croisement de l'Avenue du Laerbeek et de la rue du Bois à 1090 Jette – Le rucher est accessible à partir du petit chemin piétonnier que vous découvrirez là.
2. **Le rucher du parc de Tour&Taxi** (Bruxelles m'abeilles) – 50.87205, 4.34235 – Descendre dans le parc à partir de l'Avenue Jean Dubrucq 239 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean.
3. **Le sentier de l'abeille (Jardins partagés de Villers)** – 50.58525, 4.52706 – Le sentier de découverte se trouve à proximité des jardins communautaires de Villers-la-Ville entretenus par des jardiniers privés.
4. **Le CARI** et son rucher météo – 50.66289, 4.62458 – Le rucher est accessible en allant jusqu'au bout du Chemin des étoiles à Louvain-la-Neuve.
5. **Le rucher provincial du Château de Jehay** – 50.57729, 5.32324 – Rue du Parc 1, 4540 Amay. Ouverture estivale des jardins : du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00 et de 11h à 18h le samedi, dimanche et jours fériés. Entrée = 5 euros.
6. **Le rucher de fécondation carnica** (Königlicher Bienenzuchtverein Eupen und Umgebung) au **Centre Nature « Maison Ternell »** – 50.58628, 6.12945 – Monschauer Straße – Ternell 2-3 à 4700 Eupen.
7. **La section apicole L'Abeille arlonaise** – 49.69078, 5.82092 – Le local se situe Caserne Callemeyn à 6700 Arlon.
8. **Le rucher didactique du Marsoult** au **domaine provincial de Mirwart** – 50.05186, 5.24686 – Rue du Moulin à 6870 Saint-Hubert.
9. **La Miellerie de Rochefort (Cercle apicole de Rochefort et environs)** – 50.17157, 5.20039 – Rue de la Griotte, 19 – 5580 Rochefort. En raison des inondations récentes, mieux vaut terminer le parcours par cette épreuve.
10. **Les Vergers et Ruchers Mosans** – 50.2641, 4.87418 – Chaussée Romaine 109 à 5500 Dinant. Ouverture : du lundi au samedi de 9 h à 12h et de 13h à 18h. Jeu accessible depuis l'extérieur du magasin.
11. **Le Musée du Miel** – 50.36407, 4.28432 – Rue de la Fontaine Pépin 12 à 6540 Lobbès. Ouverture estivale : de 14h à 18h, le dimanche uniquement. Jeu accessible depuis l'extérieur du musée.



« Indiscrétions au cœur des alvéoles »

Grâce à des vidéos exceptionnelles tournées au cœur de ruches d'observation, de nouvelles études ont permis de mettre en évidence l'activité des abeilles dans les cellules du nid à couvain. Jusqu'à présent, les abeilles avaient été observées sur les rayons ou au travers de cellules rendues translucides avec des technologies peu efficaces qui ne rendaient pas comptes des analyses qualitatives et quantitatives du comportement social des ouvrières. Trois chercheurs de l'université de Goethe en Allemagne, « **Paul Siefert, Nastasya Buling et Bernd Grünwald** » ont mis au point un système de caméra avec enregistrement en continu de vidéos filmant à l'intérieur des cellules le comportement des adultes et le développement du couvain. Ils ont utilisé de petites ruches d'observation chacune avec une population d'environ 3000 individus de race Carnica accompagnés de leur reine. La description du matériel utilisé est décrite dans la publication originale sur le site internet :

Honey bee behaviours within the hive : Insights from long-tern video analysis. Plos one journal.

Publiés en mars 2021, les chercheurs tenaient à offrir ces enregistrements en ligne gratuits, accessibles à tout public à des fins pédagogiques.

On retiendra 18 séquences (numérotées de S1 à S18) vidéos hautes résolution qui offrent une vue en gros plans de l'activité, à l'intérieur d'une cellule, d'une ouvrière, qui entre autre, entasse le pollen, thermorégule le couvain, assure les pratiques hygiéniques, le cannibalisme ou une trophallaxie via les larves. Cela a permis de reconsidérer ou de reconfirmer des comportements peu connus jusqu'à présent.

- 1 Mouvement des œufs et des larves (vidéos S1, S2 ? S3 & S4)
- 2 Inspection des cellules (vidéo S3)
- 3 L'éclosion de la larve (vidéo S4)
- 4 Les repas aux larves (vidéos S5 & S6)
- 5 Operculation des cellules vidéos S7 & S10)
- 6 Construction des rayons (vidéos S8 & S9)
- 7 Stockage du nectar et du pollen (vidéos S11, S12 & S13)
- 8 Thermorégulation (vidéo S14)
- 9 Cannibalisme (vidéos S15 & S16)
- 10 Invitation au toilettage (vidéo S17)
- 11 Nettoyage des surfaces (vidéo S18)

Concernant la problématique du frelon asiatique, la Région wallonne se dirige vers une non-intervention dans les frais de destruction des nids. Vous n'êtes pas au courant, mais divers mouvements, courriers et débats agitent les Unions – Fédérations d'apiculteurs dont le souci légitime est de se retrouver comme cible de ces prédateurs. Voici ci-dessous un petit suivi de ces divers éléments

1 Bonjour à tous, Je viens de sortir de la formation concernant la neutralisation des nids de frelons asiatiques.

Celle-ci reprenait, dans les grandes lignes, les slides du Webinaire sur le même sujet que vous êtes beaucoup à avoir suivi. Il n'y a rien à faire, une présentation et une interaction en présentiel est bien sympathique. De plus certains points ont été ajoutés et modifiés et un volet pratique était également prévu. On a pu voir toute une série de cas pratiques avec des points d'attention à avoir, principalement sur le volet sécuritaire. Nous avons également pu voir le test des perches airadik qui sont vraiment bien conçues mais terriblement chères.

Nous allons recevoir un certificat de participation à cette formation. Selon le souhait de M. De Proft, qui a donné conjointement la formation avec M. Hautier, celle-ci devrait déboucher sur une agrégation de la part de la région wallonne. Donc pour l'instant, aucune agrégation n'existe et n'est nécessaire pour détruire un nid de frelon asiatique. Dans tous les cas, en cas de découverte, il y a lieu de faire des photos et de prévenir le SPW (Service Public Wallon) ou le CRA-W (Centre wallon de Recherches agronomiques) même si une destruction est effectuée. Un recensement précis des populations est toujours de rigueur au niveau européen.

Michel et Louis sont tous deux dépités du manque de réactivité du politique. Ils n'ont toujours pas défini le cadre concernant les agrégations ainsi que les éventuels défraiements octroyés pour les destructions. Cela veut dire que les désinsectiseurs ne savent toujours pas vers où ils se dirigent et n'osent pas investir dans du matériel à plusieurs milliers d'euros pour les interventions sur les nids à 20-30m. A titre d'exemple, quand la CRA-W a dû faire intervenir des grandes échelles (pompiers) pour des neutralisations, cela leur a été facturé

.../... **Gaëtan Fiévet membre de la SRAWE** (Cercle apicole de Wavre Brabant Wallon)

NDLR: Messieurs De Proft et Hautier sont entomologistes et furent chargés des destructions de nids et des études sur le frelon asiatique. Suite au départ à la retraite de Michel De Proft, on a appris que le financement de ces activités allait être supprimé.

2 Transmis par son Président Michel Fraiteur (Président SRAWE)

Je vous transmets ci-après le message d'un de nos membres, Gaëtan Fievez, qui vient de suivre la formation à la neutralisation des nids de frelons asiatiques.

Vous verrez ses remarques concernant le manque d'implication des pouvoirs publics en Wallonie et les conséquences négatives importantes que cela peut avoir sur l'efficacité de cette lutte.

En effet, aucun cadre n'a été défini concernant l'agrégation des désinsectiseurs, les montants à facturer et les subsides de la région. Or, les désinsectiseurs devraient investir dans un matériel coûteux (plusieurs milliers d'euros pour une perche Airadik).

Cela aura concrètement pour conséquences que les investissements ne seront pas faits, que les coûts d'intervention seront chers, que les particuliers ne voudront payer la destruction d'un nid qui ne les dérange pas, et, au final, que le frelon asiatique prospérera allègrement en Wallonie.

3 Faisant suite à mon message concernant demandant un soutien de la Région Wallonne dans la lutte contre le frelon asiatique, j'ai reçu une réponse du ministre Borsus que je vous joins.

Mes remarques portaient sur l'absence de cadre en RW concernant l'agrégation des désinsectiseurs, les montants à facturer et les subsides de la région, alors que les désinsectiseurs devraient investir dans un matériel coûteux et difficile à amortir (près de 8.000€ pour une perche de 30m et son équipement), sur la nécessité de protéger tant les abeilles mellifères que l'entomofaune sauvage, sur le fait que personne ne voudrait payer pour la destruction sur son terrain de nids qui ne soient pas directement préjudiciables.

Le ministre répond que la neutralisation des nids ne sera effectuée que lorsqu'ils présentent un danger pour l'homme, et que la lutte s'orientera vers les techniques de protection des ruchers (laissant ainsi l'entomofaune sauvage à son triste sort).

Je suis assez perplexe quant à la réponse du ministre et j'aimerais avoir votre avis ... Un enterrement de première classe pour la lutte contre le frelon ou une volonté réelle de trouver une solution durable ??

Il me semble que, en attendant d'avoir trouvé des moyens de lutte durable réellement efficaces, la destruction la plus systématique possible des nids est sans doute la seule solution pour limiter la progression de cet invasif et que nous risquons de cette façon de le laisser envahir notre région. **Michel Fraiteur (Président SRAWE)**

4 De: **Willy Borsus** Envoyé: mercredi 30 juin 2021 14:28

À: mfraiteur@skynet.be Objet: Lutte contre le frelon asiatique Réf : WB/CC/BBL/CEH/24877 Monsieur Fraiteur,

Par la présente, j'accuse bonne réception de votre courriel du 15 juin concernant la lutte contre le frelon asiatique.

J'y ai réservé ma meilleure attention. Je suis bien conscient de cette problématique.

Comme vous, je pense qu'il est important de soutenir la lutte contre ce fléau que représente le frelon asiatique pour nos ruchers. A cet effet, grâce au soutien complémentaire qu'a octroyé la commission européenne en ce début d'année au secteur de l'apiculture, j'ai souhaité que les aspects « lutte et prévention contre les prédateurs de l'abeille domestique » (y compris le frelon asiatique), soient soutenus et plus largement renforcés dans le programme wallon de l'apiculture 2019-2022.

Néanmoins, il me semble aujourd'hui illusoire, l'exemple français le montre, de vouloir neutraliser les nids ad vitam aeternam. Il faudra, semble-t-il, se résoudre à cohabiter avec le frelon asiatique. La neutralisation de ses nids ne devra plus concerner que les cas pouvant occasionner un risque de santé publique.

Grâce au soutien que j'apporte aujourd'hui au plan wallon de l'apiculture, des pistes de solutions apparaissent afin que le secteur puisse, à moyen terme, faire face au problème, et ce, de la manière suivante : - en adoptant des techniques de protection des ruchers : de nouvelles techniques de piégeage sont en test ou à l'étude au CARI ; - en créant un fonds d'intervention qui permettrait au secteur de financer les neutralisations qui s'avèreraient encore nécessaires pour les apiculteurs.

Tout en restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Monsieur Fraiteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Willy BORSUS

Vice-Président et Ministre de l'Economie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétence (place des Célestines 1 – 5000 Namur)

5 Réaction de la FAB (Fédération des apiculteurs de Belgique)

Bonjour à tous

Lors de la réunion sanitaire le problème a été abordé : Frelon asiatique

Très peu de femelles fondatrices ont été piégées ce printemps qui ne semble pas leur avoir été favorable.

La région wallonne devrait mettre en place un arrêté d'application mais une évaluation de l'évolution de la situation semble nécessaire car le ministre ne veut pas s'engager dans une lutte sans fin.

Une réflexion est lancée sur les mesures qui semblent les plus pertinentes pour aider au mieux les apiculteurs tout en ne générant pas une pérennisation des les moyens de lutte. La FAB devrait remettre un avis aux ministres concernés. Toute proposition sera étudiée lors de sa réunion du lundi 5 juillet.

Lors de la dernière réunion Zoom de la FAB , le problème a été soulevé , nous devons faire une proposition aux ministères concernés

5. Lutte contre le frelon asiatique - lettre à envoyer aux ministres en charge de cette lutte pour attirer l'attention sur les actions prioritaires pour les apiculteurs.

Nous préparons ce courrier, qui vous sera soumis dès que possible.

Un site d'alerte devrait aussi voir le jour pour permettre la destruction des nids par des professionnels équipés et formés.

Un système de triangulation permet de diminuer la pression des FA près des ruchers!
A essayer !!!

Bien apicalement, Eliane Keppens (Présidente de la FAB)
02/395 66 97 0479/65 95 94 eliane.keppens26@gmail.com

Le 26/07/2021 à 16:41, jf charlier a écrit :



7J/7



- Neutralisation nids guêpes/frelons
- Déplacement nids bourdons
- Récupération (gratuite) essaims abeilles accessibles

Formé destruction frelons asiatiques

+32 474 28 56 59
gaetan.fievez@gmail.com
www.fg-api.be

FORFAITS FIXES



FG API



Abelle domestique (Apis mellifera) Bourdon terreux (Bombus terrestris) Guêpe commune (Vespa vulgaris) Frelon européen (Vespa crabo) Frelon asiatique (Vespa velutina)

www.fg-api.be
@fg-api

Fort de ces éléments, j'ai pris contact avec Bernard Lamidel, vice-président du S.N.A., secrétaire général de l'USAP, mais aussi président de la F.N.G.T.A. avec qui j'entretiens une correspondance de temps à autre pour avoir un avis plus éclairé sur la question

6 Bonjour Bernard

La Belgique, ou du moins la Région Wallonne, semble prendre la "droite ligne" qu'avaient prise les Autorités françaises concernant la problématique du frelon asiatique ; à savoir: de ne pas intervenir en tant qu'autorité publique sauf en cas d'ultime danger pour les citoyens, et souvent à leurs frais. Ce qui se résume en pratique à finalement laisser les gens et les apiculteurs se débrouiller dans leur coin et à fermer les yeux sur le problème qui est malheureusement onéreux pour les interventions sur les nids.

Voici ci-dessous un résumé de courriers sur ce thème qui circulent au sein des Unions - Fédérations apicoles en Wallonie. Le résultat en sera de faire payer le citoyen qui découvrirait un nid chez lui, ce qui revient donc à laisser le nid en place, puisque les gens ne paieront pas pour les détruire, sauf en cas d'urgence pour la sécurité des personnes. Ce qui nous mettrait d'ailleurs sur une belle égalité entre voisins pour le traitement de ce problème

Ton éditorial faisant justement allusion à ce thème, m'autoriserai-tu à le placer dans ma petite revue de ce mois d'août, ainsi qu'un scan de la réponse de Madame la Préfète de la Somme ? ça permettra à "mes édiles » de bouger un peu plus car les décisions se dessinent mais ne sont pas encore officielles chez nous.

J'espère ton accord, et merci aussi de m'indiquer tes titres officiels (je pense que tu es Vice-Président de SNA et Secrétaire Général de l'U.S.A.P. mais je peux me tromper)

très cordialement, Jean-François

7 réponse le 27 juillet 2021 10:52

Bonjour Jean-François,

Bien entendu tu peux reproduire mon éditorial et c'est un grand honneur pour moi. A la relecture de ce billet d'humeur et de rancœur, je suis toujours surpris de ma capacité à m'indigner alors que je sais qu'il n'y a rien à attendre des politiques qu'ils soient français, belges, etc.... La logique de BORSUS est imparable et détruire les nids c'est remplir le tonneau des Danaïdes, mais mon collègue de Châlus me dit cependant qu'en 2020 il n'a plus eu d'attaques de frelons sur ses ruches après que la commune ait pris l'initiative de détruire les nids. Malheureusement le problème ce ne sont pas les abeilles mellifères, mais tous les autres insectes que Borsus passe par perte et profit (le bol alimentaire du frelon étant composé de 60% d'insectes divers) mais qu'il dira défendre quand il sera devant d'autres interlocuteurs.

En tout cas tu peux t'attendre à ce que toute la Belgique, comme le reste de l'Europe, soit envahi par ce frelon, parce que la France n'a rien fait dès sa découverte.

Pour les titres, je suis effectivement **vice-président du S.N.A., secrétaire général de l'USAP, mais aussi président de la F.N.G.T.A. (Fédération Nationale des Groupements Techniques Apicoles)** et à ce dernier titre nous cherchons des solutions pour lutter contre ce frelon.

Bien amicalement, Bernard

Le mot du Secrétaire Général

Doit-on, ou est-il politiquement correct, de parler des choses qui fâchent ?

Dans ce cas, ne parlons pas de la récolte de printemps, car je suppose que vous attendez toujours le printemps et la récolte qui d'habitude l'accompagne.

Mais parlons de la multiplication des essaimages causée par la résilience de nos abeilles devant ce phénomène climatique qui va devenir récurrent. Cela permet certes à l'espèce de lutter contre sa disparition, mais aussi à l'apiculteur de reconstituer son cheptel, en ayant pris soin de bien vérifier que les colonies avaient suffisamment de nourriture, car on nous a signalé beaucoup de mortalités par famine à cause de cette calamité apicole.

Dans ce cas, ne parlons pas de la lutte contre le frelon asiatique organisée par les pouvoirs politiques nationaux, régionaux et départementaux .

Mais parlons de l'initiative heureuse de Madame la Préfète qui, dans la lettre que nous publions plus loin, vous dit comment vous débarrasser d'un nid de frelons. Pour ceux d'entre vous qui seraient capables de résilience, nous pouvons vous fournir une liste des auxiliaires du service public en charge de la destruction des nids. Votre contribution à la protection de la biodiversité variera de 50 à 400 euros, selon la hauteur du nid !

La multiplication de ces appels à la résilience a justifié la publication du livre (Contre la résilience, à Fukushima et ailleurs- éditions l'Echappée) du sociologue Thierry RIBAUT. Pour lui, la résilience est une technologie du consentement visant à rendre toutes les catastrophes acceptables. Les pouvoirs publics, comme les experts, vantent systématiquement, les mérites des capacités de rebond des humains dans l'épreuve, tout en évitant de questionner les causes du désastre lui-même.

Pire, en faisant du malheur un mérite, la résilience nous donne l'illusion d'être acteurs, puisqu'elle exige le courage et la responsabilité individuelle de chacun, dans des épreuves collectives contre lesquelles nous serions impuissants. Il conclut que la résilience est une religion laïque, une métaphysique étatique du malheur, qui justifie le désastre comme le pendant inéluctable du progrès, au point d'en faire sa source.

Si donc vous avez échappé à cette somme de malheurs individuels et collectifs, nous nous retrouverons après un an de séparation, le samedi 2 octobre prochain, en espérant avoir pu faire le Concours de miels 2020, à défaut de pouvoir faire celui de 2021, et nous tenterons de voir les perspectives de 2022.

Au fait, Antigone était-elle résiliente ?

B. LAMIDEL



PRÉFÈTE
DE LA SOMME

Liberté
Égalité
Fraternité

Cabinet
Service Interministériel de Défense
et de Protection Civiles

Amiens, le 4 juin 2021

Mesdames et Messieurs les Maires,

Depuis leur apparition dans le département de la Somme, les frelons asiatiques ont causé la destruction de nombreuses ruches d'abeilles et sont une source de danger potentiel pour les personnes se trouvant à proximité des nids. Par ailleurs, le nombre de nids découverts chaque année s'accroît progressivement.

En raison des enjeux que soulèvent les frelons asiatiques, un plan d'action a été mis en place en 2019 pour lutter contre leur prolifération dans le département de la Somme.

Afin de procéder à la destruction de cette espèce invasive, je vous rappelle le dispositif mis en place :

- En cas de suspicion de la présence d'un nid de frelons asiatiques, chez un particulier, celui-ci s'adresse au maire de la commune concernée. Le maire adresse une fiche de renseignements à l'adresse suivante : pref-defense-protection-civile@somme.gouv.fr, permettant d'avoir une vision globale de la répartition des nids de frelons asiatiques au niveau départemental. Vous trouverez en pièce jointe la fiche de renseignements.

- Le particulier doit faire appel à une entreprise privée qu'il rémunèrera. Afin de pouvoir informer les habitants de votre commune, vous trouverez en pièce jointe la liste des entreprises de destructions de frelons asiatiques (liste non exhaustive).

- Dans le cas des nids se situant sur le domaine public ou présentant un caractère d'urgence (danger vital et immédiat pour les personnes), la préfecture de la Somme contactera les sapeurs-pompiers, qui interviendront pour détruire le nid.

Le service interministériel de défense et de sécurité civiles se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (SIDPC : 03 22 97 80 80).

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Maires, en l'expression de toute ma considération.

Pour la préfète et par délégation,
le sous-préfet, directeur de cabinet,

Antoine PLANQUETTE

Et enfin une petite info positive pour remonter le moral.

David Gruslin gère dorénavant les ruches du Shopping de Nivelles, suite à un contact de la nouvelle gérance auprès du Cercle apicole de Nivelles.

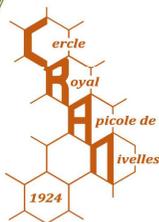
Nous avons obtenu sans peine de pouvoir insérer un logo du cercle sur les panneaux publicitaires déroulants qui sont placés au sein de la galerie commerciale.

Vincent Hemberg s'est chargé de la réalisation technique. Nous y voici représentés



« *Les ruches du shopping* » est un projet collaboratif qui réunit le *Shopping Nivelles* et le *Cercle Royal Apicole* de Nivelles.

Le *CRAN* est un groupement d'apiculteurs de Nivelles et environs qui œuvrent à la *préservation* et à la *promotion* de l'abeille mellifère et des *pollinisateurs* sauvages.



Contacts

www.ApicultureNivelles.be
ApicultureNivelles@gmail.com

DÉCHETS

La cire d'abeille pour remplacer l'alu

Si vous souhaitez réduire vos déchets, vous avez peut-être déjà recherché une alternative à la feuille d'aluminium. La fabrication de ce produit consomme énormément d'énergie, et il ne sert qu'une seule fois avant d'aboutir dans la poubelle.

La feuille en cire d'abeille peut constituer une solution à ce dilemme. C'est un tissu essentiellement constitué de coton et de chanvre, et recouvert d'une couche de cire d'abeille, de résine et d'huile naturelle. Cette couche rend la feuille légèrement adhésive et lavable, de sorte qu'elle peut servir à emballer des aliments, et être ensuite réutilisée. La feuille à la cire d'abeille existe en plusieurs marques, mais elle n'est pas bon marché. Mais rien ne vous empêche d'en fabriquer vous-même.



TECA - Technologies et pratiques pour les petits producteurs agricoles

Webinaire : La recherche-action sur les types de ruches pertinentes en Afrique

La recherche-action sur les types de ruches pertinentes en Afrique Tuesday 28 September 2021

La recherche-action comme dispositif pédagogique et expérimental central à la formation et à la prise de décision par les apiculteurs africains.

Le webinaire présentera la recherche-action sur les différents modèles de ruche comme un mode d'apprentissage et d'expérimentation, une modalité clé de la formation d'apiculteurs. Des cas concrets sont envisagés s'appliquant au choix du modèle de ruches. Les critères déterminant le modèle de ruche le plus pertinent/choisi sont identifiés. Durant le webinaire, des pratiques concrètes de recherche-action appliquées sur le terrain seront présentées ainsi que des témoignages d'apiculteurs ayant acquis leurs expertises à travers la recherche-action. Il y aura une discussion entre plusieurs intervenants pratiquant la recherche-action sur les modèles de ruche en Afrique suivi d'une session questions-réponses des participants.



2021 restera dans les mémoires

La production de miel est catastrophique

De trop nombreux apiculteurs ont été victimes des intempéries

Ni le cœur ni l'esprit ne sont favorables à un concours cette année

Rendez-vous en 2022!

Concours miel annulé